

Compte Rendu Conseil Municipal

Séance Ordinaire du 19 septembre 2011

Sous la Présidence de Claude BELLEI, Maire de Vantoux

Syndicat intercommunal à vocation scolaire et périscolaire de Vantoux, Nouilly et Mey : élections des délégués titulaires et suppléants

Mesdames JAN, HANEN et Monsieur DUDART ont été élus délégués titulaires pour représenter la commune de Vantoux au sein du comité du SIVOS.

Mesdames ROMAIN, POLON-GRIMARD et Monsieur GIGLEUX ont été élus délégués suppléants.

Refonte de la fiscalité en urbanisme : instauration de la taxe d'aménagement

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'aménagement, la taxe locale d'équipement sera supprimée au 1^{er} mars 2012.

Elle sera remplacée par deux taxes nouvelles : la taxe d'aménagement et le versement pour sous densité.

Le conseil municipal décide d'instituer la taxe d'aménagement à compter du 1^{er} mars 2012 et fixe le taux à 5%.

La taxe s'appliquera aux demandes d'autorisations et déclarations préalables déposées à compter du 1^{er} mars 2012.

Cession de la parcelle section A N° a/0-256 Rue du Coteau

Le conseil municipal décide de procéder à la cession de l'immeuble section A N°a/0-256 Rue du Coteau, d'une contenance de 1a 55 pour un montant de 2442,20 euros.

Divers

-les travaux de construction du hangar communal ainsi que la réfection intérieure de la salle Raymond Mervelet du Centre Socio Culturel démarreront avant la fin de l'année 2011.

-le conseil municipal autorise la signature d'un contrat d'agent d'animation de 3 mois qui assistera l'enseignante en charge de la classe regroupant la grande section de maternelle, le cours préparatoire et le cours élémentaire 1.